



**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° ~~DDH~~ /AAMI/CR_ES/2022 DU
30 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UN CABINET/BUREAU
D'ETUDES CHARGE D'ELABORER L'ETUDE DE MATURATION (ETUDE DE
FAISABILITE) DU PROJET DE CREATION D'UNE INSTITUTION REGIONALE DE
MICRO FINANCE (IMF)**

I. CONTEXTE

La loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972, en ses dispositions relatives à la décentralisation de l'Etat, a institué la Région comme deuxième échelon de collectivité territoriale décentralisée après la commune. Les récentes élections des Conseillers Régionaux tenues le 06 décembre 2020 ont constitué une étape cruciale dans la mise en place du processus institutionnel de décentralisation en République du Cameroun.

Les objectifs essentiels de la décentralisation visent notamment à promouvoir le développement des territoires et une gouvernance locale proche des aspirations des populations à travers la conception et la mise en œuvre des politiques publiques orientées vers davantage d'efficacité économique et sociale.

Faisant le constat que la question du financement du développement se pose avec acuité dans la Région de l'Est et s'inscrivant dans la logique que le renforcement de l'accès au financement des populations et des PME/PMI de la Région est un axe primordial des politiques publiques locales, améliorer l'accès au financement en promouvant la construction des systèmes financiers inclusifs se hisse parmi les objectifs de développement de premier ordre que le Conseil Régional de l'Est se doit de poursuivre entre autres.

Ainsi, en phase avec les objectifs stratégiques de la SND30 et la Vision 2035 du Chef de l'Etat, le Conseil Régional de l'Est a lancé en 2021 une étude d'avant-projet sommaire (APS) en vue de la création d'un établissement de micro finance régional (EMF). Cette étude, conduite par un cabinet d'experts a été adoptée par l'assemblée délibérante du Conseil Régional. A la suite, cette instance a donné quitus de poursuivre la réflexion avec l'étude d'avant-projet détaillé (APD). Le Conseil Régional de l'Est se propose ainsi de recruter un consultant pour mener cette étude.

II. OBJET DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif général de sélectionner un cabinet/bureau d'études en vue de réaliser l'étude de maturité qui va contribuer à l'approfondissement du secteur financier dans la Région de l'Est en .n

permettant l'accroissement de l'inclusion financière des populations victimes de l'exclusion bancaire et de lutter efficacement contre la pauvreté

III. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Il est question de :

- a) Dresser le diagnostic et déterminer les besoins en termes d'accès aux services financiers des populations ;
- b) Décrire la situation socio-économique et procéder à une analyse SWOT du dispositif institutionnel d'accès aux services financiers dans la Région ;
- c) Evaluer les conditions nécessaires à la réussite du projet (timing, matériel, compétence...) ;
- d) Etudier les différents scénarios possibles ;
- e) Evaluer la faisabilité réglementaire et commerciale du projet ;
- f) Concevoir et valider le business model du projet ;
- g) Mener une étude de rentabilité /performance du projet ;
- h) Elaborer et valider la faisabilité technique du projet (méthode POC) ;
- i) Planifier la mise en œuvre du projet ;
- j) Proposer une démarche de financement du projet.

IV. CRITERES DE PRE-QUALIFICATION

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. être une Entreprise de droit camerounais ;
2. justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme ;
 - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
 - Disposer du personnel conforme aux prescriptions du présent AAMI.

IV.1. Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- absence d'au moins une référence ;
- absence de l'engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail.

IV.2. Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- | | |
|-------------------|-----------|
| - Références..... | 20 points |
| - Personnel..... | 80 points |

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

V. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les soumissionnaires qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

V.1 Volume A (Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

- la déclaration de manifestation d'intérêt du cabinet/bureau d'études faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signataires ;
- l'attestation de non redevance ;
- le statut ou texte qui justifie l'existence du/des candidat(s) en cas de groupement ;
- une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du Soumissionnaire ;
- l'agrément pour les études d'impact environnemental et social et pour les audits environnementaux.

Nota benne : l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées après 48 heures entraînera l'élimination du candidat.

V.2 Volume B (Dossier Technique)

V.2.1 Expérience du Cabinet

Le Cabinet devra disposer d'au moins dix (10) ans d'expérience générale.

V.2.2 Références du Candidat

Le candidat qui doit avoir une existence établie depuis au moins dix (10) ans, devra justifier ses références déclinées comme suit :

- deux (02) contrats dans la réalisation des études similaires avec une structure publique ou privée d'au moins 5 millions de FCFA.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque prestation devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles).

V.2.3 Profil du personnel

Le candidat fournira la liste un personnel qu'il compte mobiliser pour la mission à savoir :

1- Un chef de mission – Expert Séniior en économie et finance

- Formation : Au moins niveau Bac+5 ans en Banque, Finance, Economie ;
- Expérience d'au moins 10 ans en qualité de consultant dans le domaine des analyses économiques, financières, montage des projets, conseil en

investissement, études de faisabilité management des institutions bancaires et financières ;

- Expérience solide dans la réalisation des études d'APS, d'APD et de faisabilité ;
- Avoir des connaissances pertinentes de l'économie régionale de l'Est ainsi que des initiatives des programmes économiques envisagés ou en cours de réalisation ;
- Avoir des connaissances pertinentes sur la dynamique Socioéconomique du Cameroun ;
- Etre entièrement disponible durant la réalisation du contrat ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse et de rédaction.

2- Un Expert en investissement/organisation et stratégie

- Formation : Au moins niveau Bac+5 ans en, Finance, Investissement ;
- Expérience d'au moins 10 ans dans le domaine du management des institutions ;
- Avoir des réalisations professionnelles pertinentes dans le domaine financier ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience comme formateur dans le domaine de la l'investissement, la finance et le montage des projets ;
- Etre disponible durant la réalisation du contrat ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse et de rédaction.

3- Un Expert juriste

- Formation : Au moins niveau Bac+4 ans en droit ;
- Expérience dans la structuration juridique des investissements ;
- Expérience dans la réalisation outils de gouvernance managériale (Statuts du personnels, Règlements intérieurs, Manuels des procédures, etc.) ;
- Etre affilié à au moins une association ou groupement professionnel dans le domaine juridique ;
- Etre disponible durant la réalisation du contrat ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse et de rédaction.

V.2.4 Autorisation vérification des déclarations

Cette autorisation signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement devra permettre à Monsieur le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations et déclarations faites par le postulant dans le cadre de cet AAMI.

V.2.5 Engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail

Cet engagement, signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement, devra indiquer que le candidat maîtrise l'environnement dans lequel il sera appelé à exécuter cette prestation au cas où il serait l'adjudicataire du contrat y relatif.

VI. GRILLE D'EVALUATION

La grille d'évaluation est composée des éléments ci-après :

a) Expérience et références de l'entreprise (sur 20 points)

- Ancienneté de l'entreprise ≥ 10 ans : **10 points** ;
- Une référence justifiée de deux (02) marchés dans la réalisation des études d'impact environnemental et social avec une structure publique ou privée d'un individuel d'au moins 10 millions de FCFA : **10 points (5 points par justificatif)**.

b) Personnel (sur 80 points)

1- Un chef de mission – Expert Séniior en économie et finance

		Formation	
1.1	Niveau	<Bac+5	\geq Bac+5
	Point	0	10
Expérience générale			
1.2	Niveau	< 10 ans	\geq 10 ans
	Point	0	10
Expérience solide dans la réalisation des études d'APS, d'APD et de faisabilité			
1.3	Réponse	Non	Oui
	Point	0	10
Connaissances pertinentes de l'économie régionale de l'Est ainsi que des initiatives des programmes économiques envisagés ou en cours de réalisation			
1.4	Réponse	Non	Oui
	Point	0	10

2- Un Expert en investissement/organisation et stratégie

		Formation	
1.1	Niveau	<Bac+5	\geq Bac+5
	Point	0	10
Expérience générale			
1.2	Niveau	< 10 ans	\geq 10 ans
	Point	0	10

3- Un expert juriste

		Formation	
1.1	Niveau	<Bac+3	\geq Bac+3
	Point	0	10
Expérience générale			
1.2	Niveau	< 05 ans	\geq 05 ans
	Point	0	10

- 11

VII. RECEVABILITE ET DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, sis au carrefour CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax: (237) 222 24 19 30 au plus tard, le **13 SEPT 2022** à 13 heures précises, (heure locale), avec la mention :

**« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° ~~DDH~~/AAMI/CR_ES/2022
DU ~~30 AOUT 2022~~ POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UN CABINET/BUREAU
D'ETUDES CHARGE D'ELABORER L'ETUDE DE MATURATION (ETUDE DE
FAISABILITE) DU PROJET DE CREATION D'UNE INSTITUTION REGIONALE DE
MICRO FINANCE (IMF) »**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Le dépouillement des offres se fera le _____ à 10 heures dans la salle de réunion à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon.

VIII. PUBLICATION DE RESULTATS

L'Avis d'Appel d'Offres tiendra lieu de publication des résultats de la pré-qualification.

Les entreprises retenues à l'issue du présent AAMI seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint y afférent, lot unique conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE
L'EST**

